

PAYSAGE & BIODIVERSITÉ



Recueil d'actions exemplaires 2022

Cet ouvrage présente des actions réalisées autour du thème « Paysage & Biodiversité » par les communes et intercommunalités suivantes :

ALBI

ANGERS

ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

AVIGNON

CAEN

COLOMBES

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DE
CERGY-PONTOISE

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DE
MAUBEUGE - VAL DE SAMBRE

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DE PARIS
- VALLÉE DE LA MARNE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA VALLÉE DE LA BRUCHE

CORMELLES-LE-ROYAL

COURTHÉZON

GRAND POITIERS
COMMUNAUTÉ URBAINE

GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLE

LA ROCHE-SUR-YON

LAROQUE-DES-ALBÈRES

LE HAVRE

LE TAMPON

LILLE-LOMME-HELLEMMES

MÉTROPOLE DU GRAND
NANCY

MÉTROPOLE ROUEN
NORMANDIE

NIORT

PARIS

RENNES

SAINT-CHAMAS

SAINTE

VITRY-SUR-SEINE



lauréat de l'édition 2022
du concours



Liste indicative des sigles utilisés :

ABC

Atlas de la biodiversité communale

ENS

Espace naturel sensible

LPO

Ligue pour la protection des oiseaux

OAP

Orientation d'aménagement et de programmation

PEAN

Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains

PLU (i, m)

Plan local d'urbanisme (intercommunal, métropolitain)

SCoT

Schéma de cohérence territoriale



SOMMAIRE

4
**UNE PÉDAGOGIE PAR
LA PREUVE**

5
**CONCRÉTISER LA
TRAME VERTE ET
BLEUE ET LA GESTION
ÉCOLOGIQUE**

10
**DIAGNOSTIQUER
LES MILIEUX ET
AMÉLIORER LA
CONNAISSANCE**

13
**RENATURER LES SOLS
ET PROTÉGER LA
RESSOURCE EN EAU**

17
**PROTÉGER LES
ESPÈCES ET LEUR
MILIEU DE VIE**

19
**INTÉGRER LA
NATURE DANS LES
DOCUMENTS DE
PLANIFICATION**

23
**S'ADAPTER AUX
CHANGEMENTS
CLIMATIQUES**

25
**RELOCALISER
LES MODES DE
PRODUCTION**

27
**IMPLIQUER LES
ACTEURS PRIVÉS
AUX DIFFÉRENTES
ÉCHELLES**

29
**FAVORISER
ET SOUTENIR
L'IMPLICATION
CITOYENNE**

33
**ÉDUQUER ET
FORMER**

36
**À LIRE POUR ALLER
PLUS LOIN**

38
**LE CONCOURS
CAPITALE FRANÇAISE
DE LA BIODIVERSITÉ**

39
**AGIR ET S'ENGAGER
POUR LA
BIODIVERSITÉ**

Réalisation : Elaine Cordon et Aurore Micand, Plante & Cité, Gilles Lecuir, ARB IDF

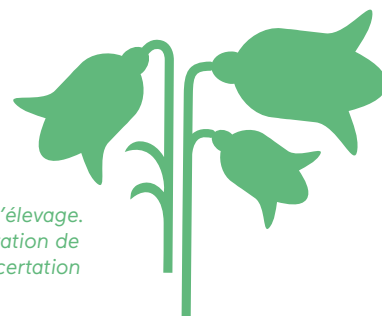
Editeur : Plante & Cité, 26 rue Jean Dixmeras, 49000 Angers

Graphisme : No Soda design graphique

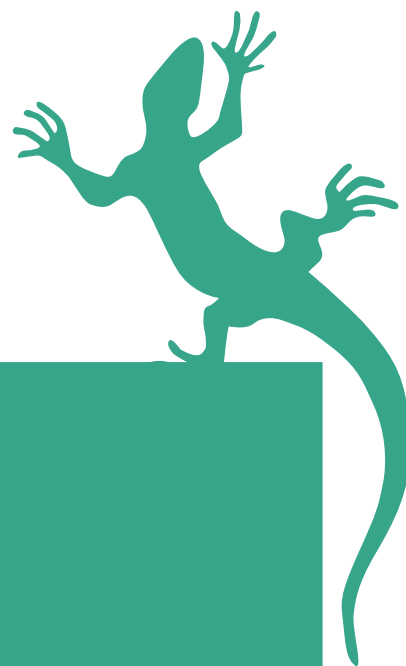
Edition gratuite

ISBN : ISBN : 978-2-38339-021-3

Première de couverture : Dans la vallée de la Bruche, la réouverture des prairies favorise la biodiversité et l'élevage. / Nadia Aubry. 4^e de couverture : À Angers, l'allée Jeanne d'Arc a été entièrement réhabilitée avec la plantation de tilleuls, d'arbres fruitiers, de larges bandes engazonnées et des prairies fleuries. Le projet s'est fait en concertation avec des experts et les habitants. / Thierry Bonnet



UNE PÉDAGOGIE PAR LA PREUVE

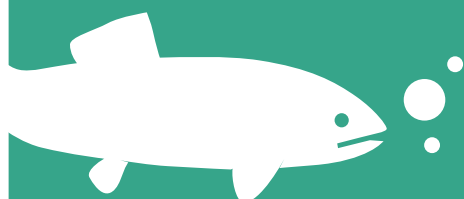


Depuis 2010, le concours Capitale française de la Biodiversité permet d'identifier, valoriser et diffuser les meilleures pratiques des communes et intercommunalités françaises en matière de protection de la nature.

Chaque année, un thème différent est proposé aux villages, bourgs, villes et intercommunalités rurales comme urbaines, de France métropolitaine comme d'outremer. En 2022, ce thème était "Paysage & Biodiversité", et cette brochure rend compte des actions exemplaires identifiées dans le cadre du concours sur des démarches conjointes de préservation des paysages et de restauration de la biodiversité. Les clés de la réussite de ces actions structurantes sur ce double enjeu ? Elles s'inscrivent dans des démarches de long terme, co-construites avec les acteurs des territoires. Continuités écologiques, paysages nocturnes, gestion écologique et partagée des espaces verts et naturels, stratégies paysagères dans les documents d'urbanisme ou encore suivis de biodiversité sont autant de thématiques abordées dans ce recueil.

Ces actions illustrent aussi la diversité des paysages créés par la mise en valeur des milieux naturels (prairies, dunes, bocages, forêts...) ou urbains avec la renaturation des villes, et tout leur intérêt pour protéger les espèces et s'adapter aux enjeux du changement climatique.

Les actions rassemblées ici sont destinées à inspirer élus et techniciens des collectivités et à les rassurer quant à la faisabilité de leurs propres projets : d'autres l'ont fait et ont réussi, chacun peut donc se lancer et concrétiser des projets positifs et efficaces !





C'est la connexion
entre les espaces de nature qui
garantit une biodiversité fonctionnelle.
Préservation des réseaux de haies,
réouverture des prairies, plantation
de forêts urbaines... la création d'un
maillage d'espaces réservoirs de
biodiversité et de corridors écologiques
doit être associée à des pratiques de
gestion écologique pour permettre le
maintien de la faune et
de la flore.

CONCRÉTISER LA TRAME VERTE ET BLEUE ET LA GESTION ÉCOLOGIQUE

La ville de Niort, en partenariat avec le Parc naturel régional du marais poitevin et des associations naturalistes, pilote l'animation foncière du projet de Réserve naturelle régionale pour engager les propriétaires des terrains concernés. / Mathilde Elie

À Cormelles-le-Royal, la « vallée verte » préserve la biodiversité

Achetés par la commune en 1988, les anciens pâturages qui composent la « vallée verte » de Cormelles-le-Royal ceinturent presque totalement la ville, créant un corridor écologique de qualité. La gestion différenciée, mise en place dès 2014, avec une fauche tardive en septembre, témoigne de l'engagement de la ville pour la biodiversité. La « vallée verte » compte également un verger de pommiers rustiques à la disposition des habitants, un rucher géré par un apiculteur cormellois et des aménagements

pour les promeneurs. En 2021, après la réalisation d'un Atlas de la biodiversité communale, une mare a été créée pour favoriser l'implantation de batraciens déjà présents dans la commune.



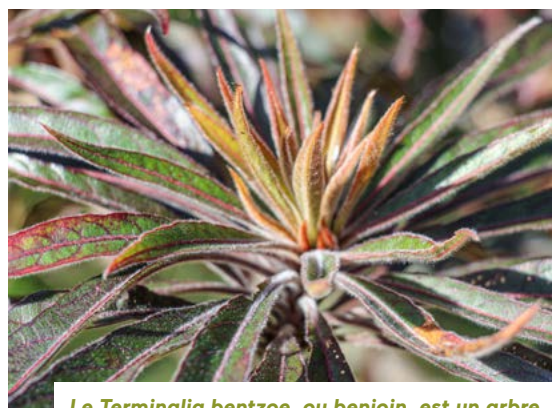
<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/preserver-la-biodiversite-cormelloise-dans-la-vallee>



La « vallée verte » de Cormelles-le-Royal ceinture quasiment toute la commune.

/ Jonathan Flandin

À La Réunion, Le Tampon mise sur les plantes endémiques mellifères



Le Terminalia bentzoe, ou benjoin, est un arbre endémique des Mascareignes.

/ Anaëlle Grondin

Située en lisière du Parc national de La Réunion, la commune du Tampon s'est lancée dans un ambitieux projet de création d'un corridor écologique de 36 km de long, bordé de plantes endémiques de l'île. Pour un budget de 900 000 euros, 60 000 arbres et autres plantes mellifères seront plantés, en prenant en compte la diversité des paysages selon l'altitude. Quatre jardins botaniques, représentant quatre habitats naturels (forêt semi-sèche, forêt humide de

basse altitude, forêt humide de montagne et végétation éricoïde), seront créés le long du parcours pour sensibiliser les visiteurs aux enjeux de conservation de la biodiversité.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/projet-endemiel-la-reconquete-de-la-biodiversite-par-les-plantes-endemiques-et>

Angers remet la forêt au cœur de la ville

Le paysage forestier s'étend à Angers. Dans une prairie située sur les hauteurs de la ville, la municipalité a créé une forêt urbaine d'une superficie de plus de 3 ha, composée d'une vingtaine d'essences d'arbres et arbustes locaux. Cette forêt destinée à la promenade est la première d'un vaste projet de forêts urbaines créées aux abords de la cité ou en confortement des espaces boisés du cœur de ville. Basé sur un diagnostic phytosociologique et une concertation approfondie avec les habitants, le choix des végétaux, plantés par strates, s'est

aussi appuyé sur un projet de paysage qui préserve les cônes de vue existants et crée une transition entre zone naturelle et urbaine.



<https://capitale-biodiversite.fr/experiences/paysage-phytosociologie-et-dynamique-forestiere>



La forêt du Grésillé s'étend sur 3 ha aux abords de la ville. / Gilles Lecuir

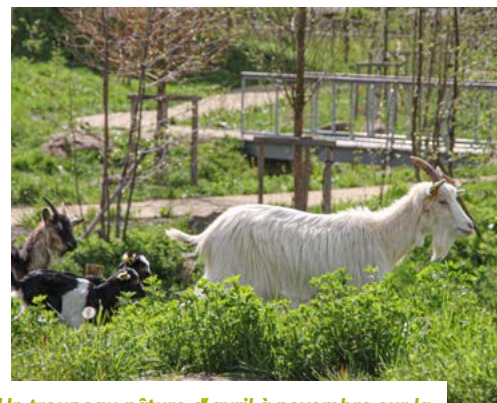
La gestion différenciée de la prairie du Moulin-Joly à Colombes

Pour entretenir la zone humide créée sur un terrain inconstructible en 2016, la ville de Colombes a mis l'accent sur l'entretien différencié de sept unités paysagères, avec de la tonte, du fauchage tardif, de la fenaison ou encore de l'éco-pâturage. Le site, qui regroupe un plan d'eau, une prairie, une mini-ferme et des jardins partagés, est devenu un véritable refuge pour la faune et la flore en milieu urbain. Escargots et lombrics cohabitent avec un troupeau de huit à dix bêtes qui pâturent d'avril

à novembre. La prairie du Moulin-Joly a été labellisée EcoJardin en 2017 et participe à la sensibilisation des habitants sur la nécessaire modification du paysage urbain.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/gestion-ecologique-de-lespace-naturel-de-la-prairie-du-moulin-joly-en-milieu-urbain>



Un troupeau pâture d'avril à novembre sur la prairie du Moulin-Joly. / ville de Colombes

Au Havre, la gestion des espaces verts modifie le paysage urbain



La gestion différenciée des espaces verts a permis la réapparition d'espèces des prairies. / Gilles Lecuir

Éco-pâturage, valorisation de la flore spontanée, fauche tardive... depuis 2018, Le Havre a mis en place un ensemble de mesures visant à une gestion écologique de ses espaces verts. Ainsi chèvres, moutons et porcs sont utilisés pour pâture 9 ha d'espaces verts à forte contrainte, notamment de pente. 65 ha de zones enherbées ne sont plus entretenus de façon intensive mais fauchés tardivement. Des îlots refuges font l'objet d'une absence de fauche, entraînant la réapparition d'espèces des prairies comme l'orchis bouc. Des

protocoles de suivis de la biodiversité ont conduit à la plantation de plantes mellifères, nectarifères et hôtes dans les massifs fleuris pour accueillir les pollinisateurs.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/evolution-des-paysages-urbains-par-la-gestion-ecologique-des-espaces-verts>

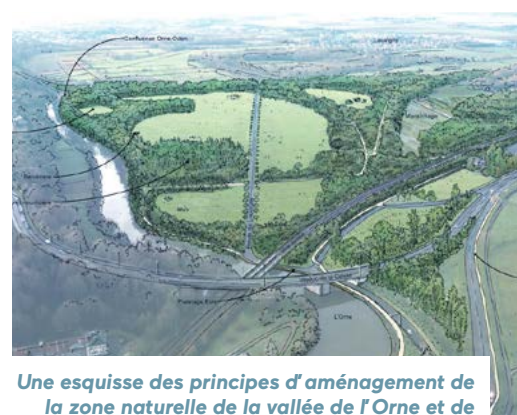
Caen aménage les bords de l'Orne au profit d'une meilleure continuité écologique

Caen réaménage ses prairies humides et peupleraies situées aux portes de la ville, à la confluence des rivières Orne et Odon. Pour restaurer le fonctionnement hydro-écologique des ensembles prairiaux et pour orienter les usages humains, une approche paysagère a été mobilisée. Ainsi, de nombreux arbres d'essences indigènes, adaptés au milieu humide, sont plantés en lieu et place des peupliers. Une forêt nourricière a fait son apparition sur le site. Les prairies sont réouvertes et des trous d'eau sont créés pour permettre

une meilleure continuité de la trame bleue. Le tout est accompagné de cheminements pour la promenade et de vues créées sur des espaces de prairies ou des cours d'eau.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/programmation-pour-la-valorisation-ecologique-et-paysagere-de-la-vallee-de-lorne-de-la>



Une esquisse des principes d'aménagement de la zone naturelle de la vallée de l'Orne et de l'Odon. Paysagiste concepteur : Phytolab.

Dans la vallée de la Bruche, l'ouverture des paysages favorise la biodiversité

Deux associations foncières pastorales, en lien avec la communauté de communes de la vallée de la Bruche, ont remis en état les terrains du fond de la vallée pour une meilleure continuité du paysage. Elles ont opéré des coupes sélectives d'arbres et d'arbustes dans les bois. Les zones en friche ont été restaurées par l'arasement des souches de résineux et le maintien d'îlots arborés et arbustifs favorables notamment à la petite faune. Les berges de la Bruche et du Tifarupt ont également été

réaménagées. Depuis les travaux, entamés pour les premiers en 1996, les prairies de fauche ont retrouvé pour la plupart un bon état de conservation dynamisant la biodiversité locale.



<https://capitale-biodiversite.fr/experiences/ouverture-paysagere-et-requalification-environnementale-du-fond-de-vallee-de-la-bruche>



Les prairies ont remplacé les résineux dans le fond de la vallée. / Nadia Aubry

La communauté d'agglomération Maubeuge – Val de Sambre préserve le bocage



Les haies donnent son identité au paysage de l'Avesnois. / Gilles Lecuir

La communauté d'agglomération Maubeuge – Val de Sambre a intégré la préservation du bocage dans son Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), en tant qu'élément paysager patrimonial de l'Avesnois. L'objectif est à la fois d'intégrer la trame verte et bleue communautaire dans le développement du territoire et de protéger les surfaces agricoles. La démarche de protection concertée du bocage mise en place par le Parc naturel régional de l'Avesnois a permis

la préservation de 1 449 km de haies bocagères. De nouvelles haies sont régulièrement plantées avec des essences locales, renforçant le paysage rural de bocage et le maillage écologique.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/prise-en-compte-du-paysage-bocager-dans-le-plui>

La communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise restaure les berges de l'Oise

Historiquement très anthropisées, les berges de l'Oise de la commune de Maurecourt s'étaient transformées en terrain vague peu propice à la biodiversité. La communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise y a restauré un paysage naturel en créant des prairies mésophiles, des vergers, des haies bocagères et une zone humide. Le site a été déblayé, pour réhabiliter une annexe fluviale de l'Oise autrefois remblayée pour la création d'un terrain de football. Différentes plantations ont été faites le long du cours d'eau, avec des

hélrophytes en pied de berge et des semis de prairie humide sur la partie haute. Le site renaturé a rapidement attiré les espèces inféodées aux milieux aquatiques.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/amenagements-ecologiques-et-paysagers-des-berges-de-loise-maurecourt>



Les berges de l'Oise ont retrouvé un aspect naturel. / Johan Hemminki

La Métropole Rouen Normandie protège ses pelouses calcaires

La Métropole Rouen Normandie bénéficie d'un grand patrimoine paysager de coteaux calcaires qui était laissé à l'abandon. Depuis 2012, elle mène des actions pour la restauration et la gestion de ce patrimoine par l'agriculture et notamment le pâturage. La métropole a acquis plus de 30 ha de pelouses et 30 ha de coteaux boisés qui sont aujourd'hui gérés en éco-pâturage. Huit partenaires, agriculteurs, associations ou particuliers, y ont installé des animaux. D'importants travaux de restauration et de clôture des

sites ont été nécessaires. Un suivi écologique des populations de rhopalocères, indicateurs du bon état de conservation des prairies, est effectué régulièrement.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/restauration-et-gestion-des-coteaux-de-la-metropole-de-rouen-notamment-grace>



60 ha de coteaux et pelouses sont désormais gérés en éco-pâturage. / Hélène Michaud





Pour intégrer au mieux les enjeux de biodiversité dans l'aménagement du territoire comme dans les actions de protection et de restauration des habitats naturels, les collectivités affinent leurs connaissances par la réalisation d'inventaires naturalistes et de diagnostics écologiques. Le succès des démarches participatives associant naturalistes et habitants témoigne d'un changement de regard sur notre environnement et contribue au développement d'une meilleure connaissance locale des milieux.

DIAGNOSTIQUER LES MILIEUX ET AMÉLIORER LA CONNAISSANCE

Lors de la réalisation de son ABC, la ville de Cormelles-le-Royal a souhaité impliquer les entreprises présentes sur son territoire. Trois d'entre elles ont mis en place des actions : nichoirs, abris, gestion différenciée... / Jonathan Flandin

À Cormelles-le-Royal, l'Atlas de la biodiversité oriente les aménagements

De 2019 à 2021, Cormelles-le-Royal s'est appuyé sur l'expertise de plusieurs structures naturalistes pour réaliser un Atlas de la biodiversité communale. Ce travail a révélé la présence de 65 essences d'arbres et 363 espèces d'animaux. Une cartographie des différents paysages a été réalisée. L'ABC a mené à des aménagements en vue de favoriser la biodiversité. Une mare communale a ainsi été créée, accompagnée d'un espace pédagogique. Un parcours ludique de questions autour des arbres

a également vu le jour dans le bois de la commune. Cet Atlas a permis une véritable réflexion sur la préservation des paysages et de nouvelles actions autour de la gestion des espaces verts sont envisagées.

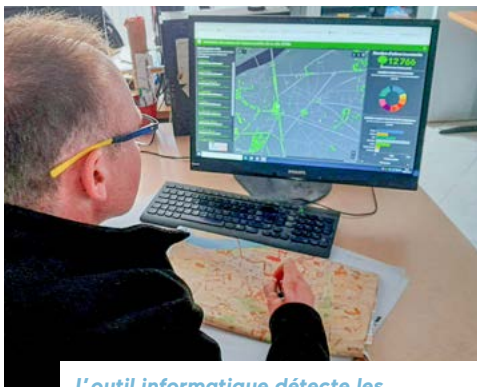


<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/atlas-de-la-biodiversite-communale>



La mare favorise le développement de la biodiversité. / Guillaume Salagnac

Albi s'appuie sur le numérique pour une meilleure connaissance de sa biodiversité



L'outil informatique détecte les surfaces végétalisées. / ville d'Albi

Grâce à une technologie basée sur la télédétection par satellite et l'intelligence artificielle, Albi a cartographié et classé l'ensemble de sa végétation urbaine. Ce travail a produit différents indicateurs permettant de mieux cerner la trame verte en fonction de la part de surface végétalisée, de la hauteur moyenne de la végétation, ou de l'indice de connectivité des espaces végétalisés. Ces instruments de mesure ont permis d'identifier 22% de surfaces propices à la biodiversité

sur lesquelles la ville d'Albi compte mettre en place des actions. Depuis 2020, elle a amorcé un effort de plantation de haies et d'arbres le long des routes.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/suivi-numerique-de-la-vegetalisation-de-la-ville-dalbi>

À Cergy-Pontoise, la nuit sera plus noire

La communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise engage un projet de réduction de l'éclairage public. Une étude lancée en 2021 a permis d'établir le tracé d'une trame noire en lien avec la trame verte et bleue existante. La collectivité s'est engagée à réhabiliter plusieurs corridors nocturnes dysfonctionnels. Par ailleurs, l'étude a identifié seize espèces de chauve-souris présentes sur le territoire. Une belle diversité que l'intercommunalité compte préserver. Et comme la réduction

de l'éclairage public est un point sensible pour la population, des balades nocturnes, des observations et des conférences ont permis de faire adhérer les usagers à ce projet.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/definition-de-la-trame-noire-du-territoire-de-cergy-pontoise>



L'extinction des lumières du pont rouge fait partie des actions à mener dans le cadre de la trame noire. / CACP - Emilie Périé

Métropole du Grand Nancy : on étudie les coteaux pour mieux les valoriser

Les coteaux du Grand Nancy, espaces de transition entre la ville et la forêt, ont longtemps été laissés à l'abandon, tant par leurs propriétaires que par les collectivités. Pour pallier cette situation et réhabiliter ces espaces naturels pour les habitants, la métropole a lancé un diagnostic complet de certains d'entre eux pour en déterminer le potentiel écologique et leur possible usage. L'objectif est de valoriser la trame verte et

bleue avec des pratiques comme la réouverture de prairie ou le pâturage. Les études ont été menées en concertation avec les acteurs locaux, associations, agriculteurs et propriétaires pour aboutir à une vraie stratégie d'intervention sur les sites retenus.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/diagnostic-prealable-la-valorisation-economique-et-ecologique-des-coteaux-de-la>



Les coteaux de la métropole du Grand Nancy surplombent la ville. / Alicia Le Guyader

Angers Loire Métropole redéfinit sa trame verte et bleue



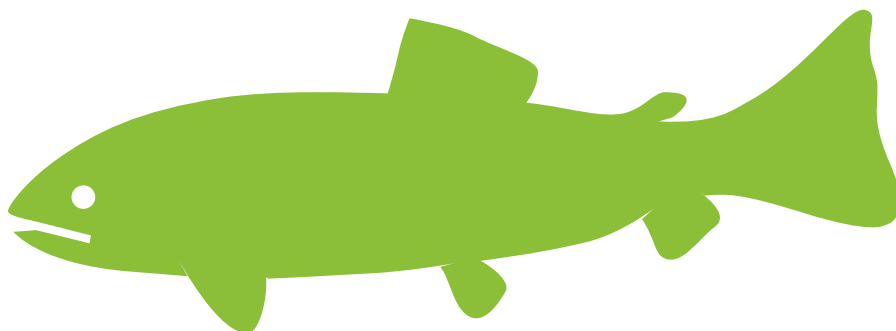
Chaque composante paysagère a ses propres règles de protection. / Jonathan Flandin


Angers Loire Métropole a engagé depuis 2017 un inventaire de ses espaces végétalisés pour définir des règles de protection propres à chaque composante paysagère, comme les arbres remarquables, les haies ou les bois. Ce travail d'identification, mené avec le concours de la Ligue de protection des oiseaux (LPO), a été fait en parallèle de la redéfinition de la trame verte et bleue inscrite dans le Schéma de cohérence territoriale (SCoT). Les agriculteurs ont été consultés pour s'assurer de la cohérence de la trame

avec les projets agricoles. La nouvelle trame verte et bleue, inscrite au PLUi, couvre désormais près d'un tiers de la superficie d'Angers Loire Métropole.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/identifier-et-preserver-les-composantes-paysageres-en-lien-avec-la-definition-de-la>





Le sol et l'eau
sont des compartiments de
l'environnement essentiels à la
vie. De leur qualité dépend le bon
fonctionnement des écosystèmes
et l'ensemble des services
écosystémiques qu'ils nous apportent
(eau potable, régulation des
inondations, support de biodiversité...
). Des collectivités investissent pour les
préserver ou restaurer leurs
fonctions essentielles.

RENATURER LES SOLS ET PROTÉGER LA RESSOURCE EN EAU

Une Grenouille verte (*Pelophylax kl. esculentus*) dans la mare créée sur les bords de l'Oise par la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise.
/ Johan Hemminki

À Saint-Chamas, la plage transforme le paysage

Niché entre les collines et l'étang de Berre, Saint-Chamas est entouré de deux sites classés Natura 2000. Depuis 2014, la municipalité aménage ses 14 km de littoral pour transformer l'image de l'étang et limiter les baignades sauvages qui peuvent se révéler néfastes pour la biodiversité dans les zones à enjeux pour l'avifaune nicheuse. Elle a ainsi transformé un ancien terrain de sport en plage. Les aménagements paysagers comprennent : plantation d'arbres, massifs de

fleurs favorables aux pollinisateurs, parkings perméables... La ville, au travers d'actions de nettoyages participatifs, assure une meilleure qualité de l'eau pour les baigneurs mais aussi les poissons et crustacés qui y vivent.



<https://capitale-biodiversite.fr/experiences/notre-paysplage>



La plage des Cabassons offre un autre regard sur l'étang de Berre. / Céline Rolando

Avec le Port Boinot, Niort transforme une friche industrielle en espace paysager



Les paysages naturels ont pris place sur le site d'une ancienne usine. Paysagiste concepteur : Phytolab. / Mathilde Elie

Faire d'un îlot de chaleur minéralisé un espace végétalisé ouvrant sur le fleuve et favorisant la biodiversité, c'était l'objectif de la ville de Niort avec le Port Boinot, installé sur le site d'une ancienne usine. Le paysagiste s'est servi de l'histoire du lieu et de son environnement pour aménager les espaces : une grande prairie herbacée avec un jardin qui met l'accent sur les plantes du bocage, une zone humide en lien avec le marais poitevin, des bassins botaniques et des berges propices

aux mobilités actives. Environ un demi-hectare de surface a été désimperméabilisé. Par ailleurs, des épreintes de Loure d'Europe ont été repérées en bord de rivière.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/restauration-paysagere-de-la-friche-industrielle-port-boinot>

Saintes végétalise ses trottoirs pour plus de biodiversité

Depuis plusieurs années, la ville de Saintes assure un verdissement de ses rues, murs et pieds d'arbres. En 2021, près de 2 000 m² de voirie ont été désimperméabilisés et végétalisés. Plusieurs types de semis sont utilisés selon les particularités de chaque site : un mélange de fleurs et plantes vivaces, deux mélanges de plantes spécifiques aux fissures de trottoirs et pieds de murs et un semis de graminées résistantes à la sécheresse. Pour cela, la ville dispose d'un grand stock de graines collectées directement par broissage par le

Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine dans ses prairies. Faciles d'entretien, ces nouveaux espaces végétalisés changent le paysage urbain du quotidien et permettent de lutter contre les îlots de chaleur.



<https://capitale-biodiversite.fr/experiences/verdissons-la-ville-pour-des-rues-paysageres>



Fleurs et plantes vivaces bordent des places de parkings enherbées. / E. Malaret

Lille et Lomme installent des radeaux végétalisés sur les plans d'eau

Pour faciliter la gestion écologique de son plan d'eau et améliorer la qualité de la ressource, la commune de Lomme (commune associée de Lille) a installé des radeaux végétalisés au centre de son étang de pêche. Cet aménagement vient compléter une série de travaux de curage et de réfection des berges entrepris en 2014. Les radeaux en bois, couverts d'une natte végétalisée, s'intègrent dans le paysage et sont un véritable refuge pour la biodiversité, à distance des activités humaines. À Lille, des

radeaux ont été installés dans la darse du port fluvial, dans les canaux de la citadelle et dans le fossé des pêcheurs, apportant une touche végétale à des paysages urbains ou industriels.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/vegetalisation-en-coeur-de-bassins-par-la-pose-de-radeaux-vegetalises>



Les radeaux installés au centre des plans d'eau sont un refuge pour la biodiversité.
/ crédit non communiqué

À Caen, le ruisseau retrouve son cours naturel et redessine le paysage



Des plateformes en bois et un plateau permettent de profiter du site au cœur de la forêt. / Florence Therese

Dans la forêt de Grimbosq, au sud de Caen, un plan d'eau artificiel a été créé dans les années 1980, en réalisant une retenue sur un ruisseau. L'ouvrage entravait la circulation des poissons migrateurs et modifiait la qualité de l'eau. La ville de Caen, propriétaire de la forêt, a donc décidé de supprimer la retenue pour redonner au ruisseau son cours naturel. Effectués en 2021, ces travaux ont été accompagnés d'une renaturation du site : des plantations d'espèces typiques de la forêt ont

remplacé les massifs ornementaux et une mare a été créée. Les résultats sont déjà visibles. Le site a retrouvé un aspect plus naturel, tout en restant propice à la promenade.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/dun-paysage-de-parc-urbain-une-zone-humide-en-coeur-de-massif-forestier>

Angers Loire Métropole restaure une zone humide pour diversifier le paysage

Acquise par Angers Loire Métropole en 2019, la zone humide du Grand Montarbeau à Ecuillé est située sur un ensemble de prairies agricoles. Sa restauration a consisté à renvoyer le cours d'eau vers les points bas de la prairie, à le reméandrer puis à créer des radiers et des mouilles au niveau de son lit pour générer les aspérités favorables à la création de micro-habitats. Au-delà du résultat paysager, l'enjeu de ce réaménagement était d'améliorer la

qualité de l'eau et de favoriser les habitats pour la Canche aquatique, une plante rare.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/acquisition-et-restauration-dune-zone-humide-en-tete-de-bassin-versant-du-ruisseau-du>



Le cours du ruisseau a été renvoyé vers le bas de la prairie. / Raphaël Bedhomme

La communauté d'agglomération Paris – Vallée de la Marne recrée des zones humides

Dans la commune de Torcy, deux anciennes peupleraies ont été transformées en zones humides. En 2015, la communauté d'agglomération Paris – Vallée de la Marne a réalisé un aménagement paysager sur le mail des îles, sur plus de 11 000 m², pour rendre accessible la rivière aux habitants mais aussi restaurer et agrandir une zone humide de 3 000 m². Par la suite, la collectivité a acquis les terrains de l'île de Douvres, en bordure de la Marne. Les peupliers ont été abattus au profit d'une végétation plus diversifiée.

Un accès a été aménagé pour les promeneurs, tout en conservant des espaces de tranquillité pour la biodiversité non accessibles au public.

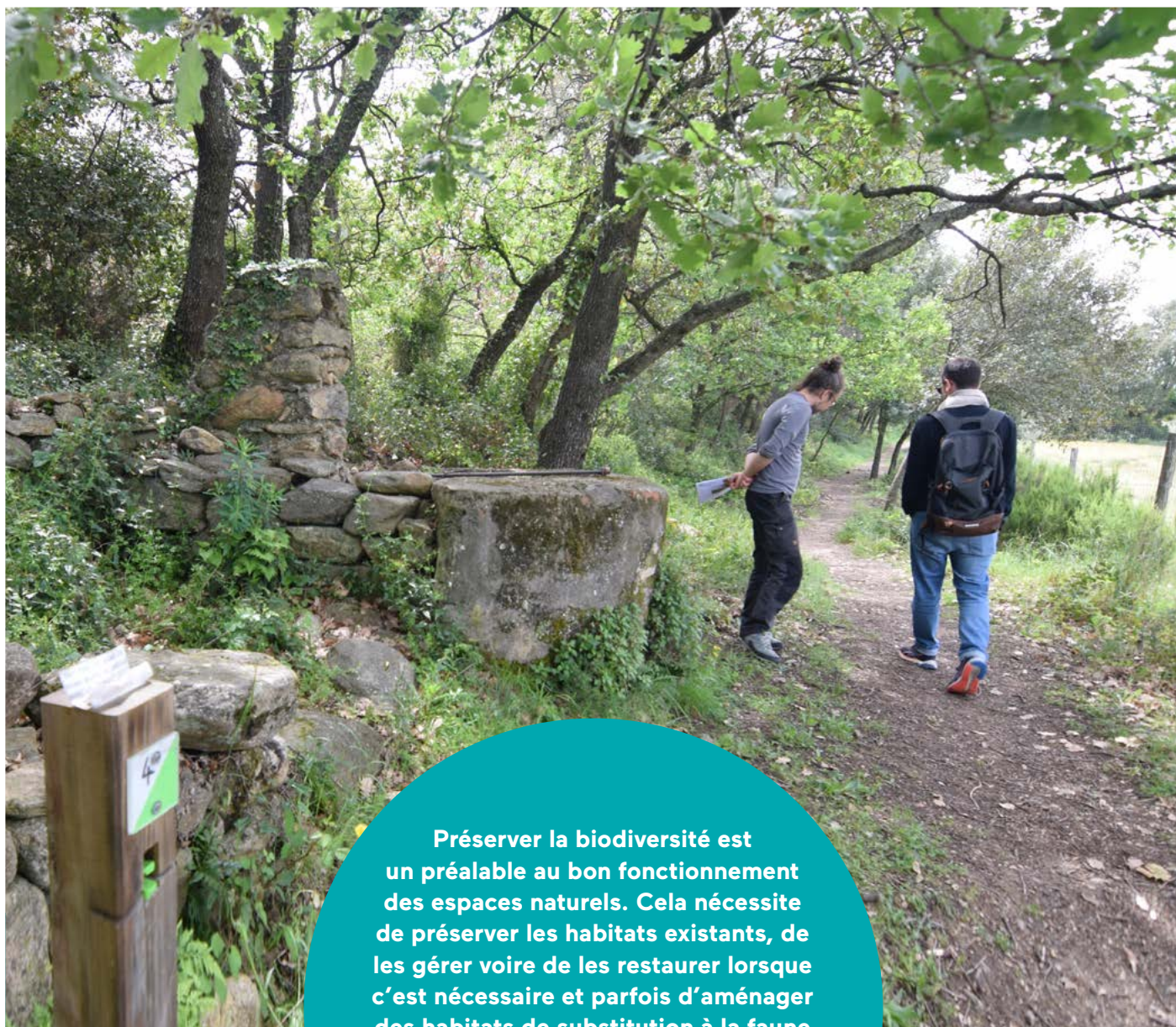


<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/amenagement-ecologique-et-paysager-des-bords-de-marne>



Une passerelle rend l'île de Douvres accessible aux promeneurs. / Yann Piriou





Préserver la biodiversité est un préalable au bon fonctionnement des espaces naturels. Cela nécessite de préserver les habitats existants, de les gérer voire de les restaurer lorsque c'est nécessaire et parfois d'aménager des habitats de substitution à la faune et la flore existantes. Les démarches collectives favorisent l'acceptation et l'efficacité des mesures de protection des espaces à forts enjeux de biodiversité.

PROTÉGER LES ESPÈCES ET LEUR MILIEU DE VIE

Les murets de pierres sèches, comme ici à Laroque-des-Albères, ont de nombreuses valeurs : patrimoniale, paysagère et écologique en offrant des abris pour la flore et pour la faune (reptiles, insectes...). / Gilles Lecuir

Contre le réchauffement, Courthézon intensifie son suivi écologique

L'étang salé de Courthézon, alimenté uniquement par les eaux pluviales, est très sensible au réchauffement climatique. La commune a réalisé un suivi écologique poussé en 2021 pour mesurer l'impact d'une longue période d'assec sur la biodiversité. Le suivi de la mosaïque d'habitats a révélé une baisse de la biodiversité, avec l'absence des espèces d'oiseaux à enjeu de conservation. À cette occasion, de nouveaux sites de nidifications du rollier d'Europe et du circaète Jean-le-Blanc ont

néanmoins été découverts. La zone humide joue donc son rôle de refuge, confortant la volonté de la commune de la préserver en contrôlant les espèces invasives et en veillant au respect de la réglementation.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/etang-sale-garantir-la-conservation-des-habitats-et-des-especes>



L'étang salé n'est alimenté que par les eaux de pluie rendant son niveau très variable. / Gilles Blanc

Niort lutte contre la pollution lumineuse nocturne



La ville est passée aux éclairages LED basse température pour limiter les nuisances pour la biodiversité. / Mathilde Elie

La ville de Niort s'est dotée d'un panel d'outils pour lutter contre la pollution lumineuse, deuxième cause de mortalité des insectes. Dans le cadre de la définition de sa trame noire, des corridors ont été identifiés, dans lesquels l'éclairage artificiel sera éteint pour faciliter les déplacements des espèces nocturnes et limiter les nuisances sur le cycle de vie des végétaux. La ville est aussi passée à un éclairage LED basse température pour les zones qui restent éclairées la nuit.

D'autres démarches comme des éclairages solaires ou de la peinture phosphorescente vont être testées pour préserver au mieux la biodiversité nocturne.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/gestion-de-leclairage-public-visant-la-restauration-dun-paysage-et-dune-biodiversite>

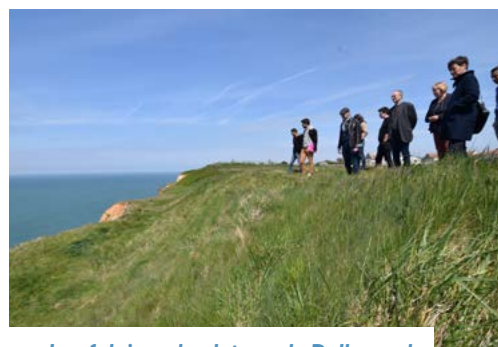
Le Havre restaure l'un de ses plus beaux paysages

Le plateau de Dollemard, l'un des plus beaux panoramas de la baie de Seine, avait subi de fortes dégradations dues à une urbanisation sauvage. Le Havre a engagé la réhabilitation du site, dont la majorité de la surface est reconnue Espace naturel sensible. Les travaux ont débuté en 2021, avec démolitions, dépollution et création de talus plantés typiques du pays de Caux pour ceindre les espaces agricoles. Le site regroupant seize habitats naturels différents et une multitude d'espèces, la restauration


écologique se fait sous la houlette d'un écologue. Par ailleurs, une solution numérique est privilégiée pour venir en support de quelques panneaux d'interprétation, laissant le site le plus naturel possible.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/concertation-pour-le-projet-de-restauration-ecologique-et-de-valorisation-paysagere-du>



Les falaises du plateau de Dollemard.
/ Gilles Lecuir



En définissant un projet de territoire sur le long terme, la planification est le premier levier des collectivités en faveur de la biodiversité. La palette d'outils mobilisables dans les documents d'urbanisme est large. Protection, connaissance, maîtrise foncière, acquisition et contractualisation se complètent pour engager tous les acteurs du territoire dans un projet vertueux pour la nature comme pour les habitants.

INTÉGRER LA NATURE DANS LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION

La municipalité de Saint-Chamas a pris des mesures pour préserver la zone des Palous, en régulant son accès par arrêté municipal. Un programme d'aménagement a été imaginé pour diluer les déplacements avec la redéfinition des aires de stationnements ou encore la création de sentiers balisés.
/ Jérôme Champres

Face à l'urbanisation, Laroque-des-Albères protège ses zones naturelles

Victime d'une forte périurbanisation qui grignotait ses espaces agricoles, la commune de Laroque-des-Albères a créé, en 2014, un Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PEAN) de 606 ha. Cette protection foncière a été accompagnée d'actions en faveur de la biodiversité. Plusieurs espèces, dont le lézard ocellé ou la pie-grièche à tête rousse, représentent en effet un enjeu fort en termes de biodiversité sur le territoire de

la commune. La ville a ainsi acquis une dizaine d'hectares de réserve foncière et y a implanté une haie champêtre pour créer une continuité écologique et favoriser l'installation de la petite faune et de l'avifaune.



<https://capitale-biodiversite.fr/experiences/amenagement-foncier-integrant-paysage-biodiversite>



Les zones agricoles de Laroque-des-Albères sont protégées. / Gilles Lecuir

Le Plan local d'urbanisme d'Avignon, levier de protection de la biodiversité



Une prairie fleurie borde une voie de circulation douce à Avignon. / ville d'Avignon

Le Plan local d'urbanisme (PLU) d'Avignon, adopté en 2021, intègre différents outils permettant de préserver et développer la biodiversité. Un coefficient de biotope par surface vient compléter le coefficient de pleine terre déjà en vigueur. La ville mise sur la sobriété foncière : 39 ha de zones à urbaniser ont été requalifiées en zone agricole. Par ailleurs, le PLU impose la création d'îlots végétalisés et de voies de circulations perméables pour les modes actifs. Il favorise également la végétalisation des façades et des

toitures. Des mesures spécifiques ont été prises pour protéger les espaces importants pour la biodiversité, dont les corridors écologiques et les arbres remarquables.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/revision-du-plu-finalise>

Vitry-sur-Seine décline sa trame verte et bleue par quartier

Le schéma de la trame verte et bleue de la ville de Vitry-sur-Seine a été inscrit de manière opérationnelle dans le Plan local d'urbanisme de 2020, par le biais de neuf Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) sectorielles. Chacune d'elles décline des actions par quartier, en posant des objectifs communs : mettre en valeur leurs qualités paysagères, conforter la présence de la nature en ville et développer la place de l'eau. Elles ont vocation à favoriser la création de cheminements piétons, de cônes de vue, à préserver les arbres ou alignements remarquables et à intégrer les enjeux

de biodiversité dans la composition des îlots urbains et dans le bâti.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/les-orientations-damenagement-et-de-programmation-outils-de-protection-et-de-mise-en>



Ce cèdre de l'Himalaya (*Cedrus deodora*), est un arbre remarquable, situé avenue François-Rabelais à Vitry-sur-Seine. / Julian Renard, Ville de Vitry-sur-Seine

Les paysages du Havre inscrits dans le plan de gestion de l'Unesco

Le centre reconstruit du Havre est inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2005. En 2016, lors de l'élaboration du plan de gestion Unesco, la ville s'est appuyée à la fois sur le plan de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine et sur la trame verte et bleue, de sorte à concilier biodiversité et architecture patrimoniale. La déminéralisation, la mise en place d'îlots végétalisés dans les bassins portuaires pour favoriser l'avifaune estuarienne, la végétalisation des cours intérieures ou la valorisation des toitures terrasses sont quelques-

unes des actions lancées. Les paysages du centre reconstruit après-guerre accueillent ainsi une végétation plus diversifiée et locale favorable au développement de la biodiversité.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/evolution-des-paysages-du-centre-reconstruit-par-la-mise-en-oeuvre-des-actions-dediees>



Les rues du Havre se végétalisent, sans dénaturer le patrimoine architectural classé. / Gilles Lecuir

Une trame étoilée pour la communauté d'agglomération Maubeuge – Val de Sambre



La pollution lumineuse est particulièrement forte sur les berges de la Sambre. / CAMVS

La communauté d'agglomération Maubeuge – Val de Sambre a intégré la création d'une trame étoilée dans son projet de territoire 2020-2026. La réduction de la pollution lumineuse permet de protéger la biodiversité nocturne et de baisser la consommation énergétique. L'étude sur la trame noire, menée en 2020, a montré des zones de conflit entre la trame verte et bleue et la luminosité nocturne sur lesquelles la modulation de l'éclairage permettra de réduire les nuisances. En 2021, la collectivité a

présenté le sujet aux 41 communes dont elle gère l'éclairage public pour trouver les solutions les plus adaptées à chacune, des lampes nouvelles technologies à l'extinction en cœur de nuit.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/declinaison-dune-trame-etoilee>

Avec son Plan canopée, Grand Poitiers veut développer les paysages arborés

Grand Poitiers communauté urbaine a adopté un Plan canopée, avec comme objectif la préservation et le développement de la couverture arborée. Celui-ci prévoit une quarantaine d'actions concrètes entre 2022 et 2026. Un axe est dédié à la connaissance, avec un inventaire du patrimoine existant pour faire notamment un suivi ciblé des éléments participant aux continuités écologiques les plus fragiles. D'autres actions portent sur la protection du patrimoine arboré dans les documents d'urbanisme, sur le choix des essences

en lien avec les fonctionnalités écologiques et paysagères ou encore sur la mobilisation des acteurs locaux. Le Plan canopée prévoit un échéancier et un suivi de ces actions pour mesurer leur impact sur la biodiversité.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/realisation-dun-plan-canopee>



Les plantations d'arbres ont commencé sur le territoire du Grand Poitiers. / communauté urbaine de Grand Poitiers

Grenoble Alpes Métropole se dote d'une OAP « Paysage et biodiversité »

Après un an d'étude minutieuse, quartier par quartier des communes de la métropole, l'OAP « Paysage et biodiversité » de Grenoble Alpes Métropole a été élaborée et inscrite dans le PLUi en 2018. Avec un objectif de protection de la biodiversité dans les différents paysages du territoire, ce nouvel outil a modifié en profondeur les façons de faire des acteurs de la construction en amenant à une prise en compte des éléments paysagers favorables à la biodiversité. La végétalisation des

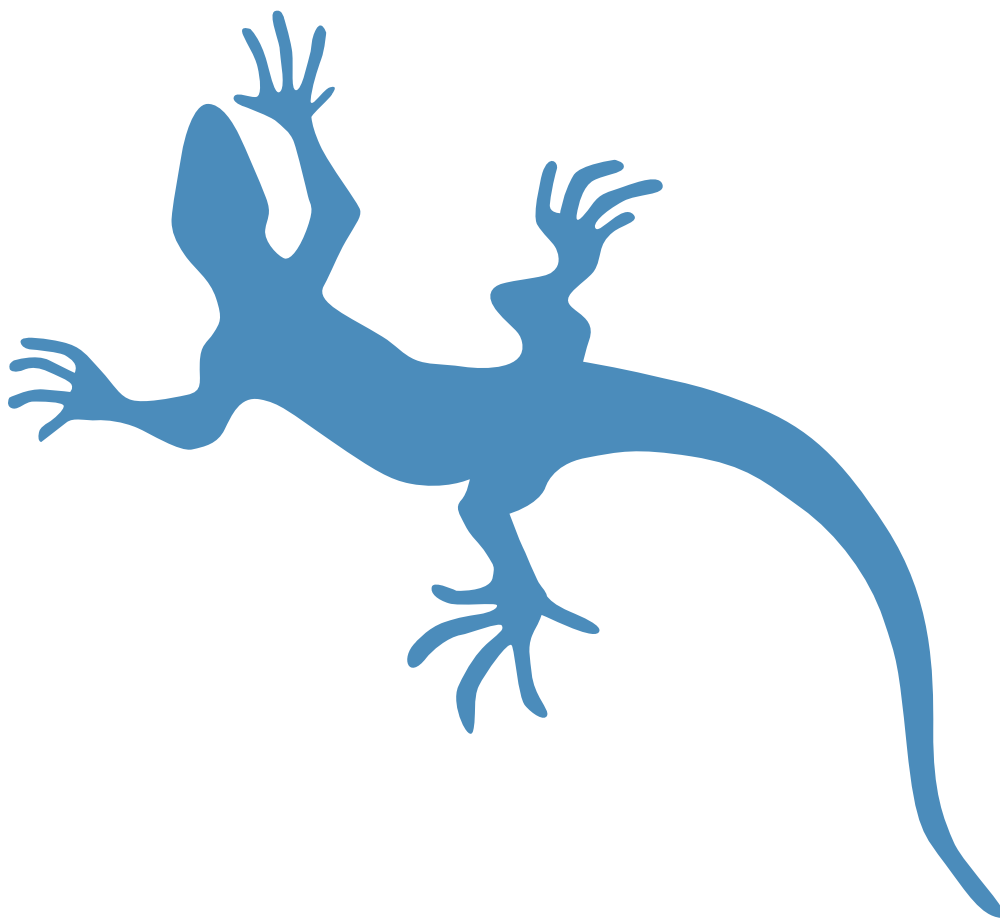
façades, l'utilisation de plantes locales pour les espaces verts, le développement des clôtures végétales sont quelques-uns des éléments préconisés par l'OAP.




<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/oap-thematique-biodiversite-et-paysage-du-plui-de-grenoble-alpes-metropole>



Le territoire métropolitain bénéficie de 88% de couvert végétal. / AURG





Urbains ou ruraux, les territoires sont au cœur des enjeux liés aux changements climatiques. Que l'on parle d'atténuation ou d'adaptation, les solutions fondées sur la nature et leurs multiples co-bénéfices font partie des stratégies sans regrets pour améliorer la résilience des territoires. Santé, prévention des inondations, réduction des îlots de chaleur, amélioration de la qualité de l'air... S'inspirer de la nature constitue le prérequis de toute transition.

S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La forêt de Montgeon, poumon vert de la ville du Havre, bénéficie d'un plan de gestion différenciée et écologique pour le développement de la biodiversité et l'attractivité auprès des habitants. / Gilles Lecuir

Avignon crée une coulée verte dans les quartiers ouest

Pour favoriser les continuités écologiques au sein de la ville, Avignon a réalisé une coulée verte dans les quartiers ouest, avec la création d'une ferme urbaine, de deux parcs et d'une cour d'école végétalisée. Le tracé a été déterminé par les potentialités identifiées par l'ABC et des expertises paysagères. Entièrement réalisé en interne, le projet s'est appuyé sur une palette végétale locale et adaptée aux changements climatiques. Les corridors écologiques créés ou renforcés permettent d'atténuer les effets du réchauffement climatique, avec la mise en place

d'îlots de fraîcheur, mais aussi de s'y adapter : les animaux peuvent transiter via la coulée verte vers des zones plus favorables.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/coulee-verte-ouest-comestible-en-milieu-urbain-dense>



La coulée verte comestible mène à une ferme urbaine. / Jean-Baptiste Savin

À Angers, plus de nature pour limiter le réchauffement climatique



La végétalisation des rues d'Angers vise à lutter contre les îlots de chaleur. / Gilles Lecuir

Le plan Nature en ville d'Angers, en cours jusqu'en 2025, s'inscrit dans celui plus large de la métropole sur la transition écologique. Le plan se décline en cinq axes avec des actions concrètes déjà engagées, comme la création de forêts urbaines et de jardins de rue composés d'espèces adaptées au changement climatique et à la préservation de la biodiversité, ou la désimperméabilisation des sols. Ces mesures visent à la fois à développer les paysages naturels

en ville et à lutter contre les îlots de chaleur urbains.



<https://capitale-biodiversite.fr/experiences/adoption-dun-schema-directeur-des-paysages-angevins-20192025-et-dun-plan-nature-en-ville>

Plus d'arbres pour plus de fraîcheur à Paris

Doté d'un budget de 12 millions d'euros jusqu'en 2026, le plan Arbre de Paris vise, d'une part, à la préservation des 500 000 arbres de la ville. D'autre part, il prévoit la plantation en pleine terre de 170 000 arbres d'essences locales, complétée par des sous-trames arbustives et herbacées, pour limiter les îlots de chaleur en centre-ville. Les lieux de plantation ont été choisis après une étude des sols et un repérage des trottoirs chauds et des zones éloignées d'espaces végétalisés ou de parcs. Les plantations viendront ainsi renforcer les

réservoirs et corridors urbains de biodiversité, pour redessiner le paysage naturel parisien.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/le-plan-arbre-de-paris>



Végétalisation de la rue Émile Levassor, Paris 13^e arr., avec la création de bandes plantées côtés pair et impair et plantation de 7 arbres à l'automne 2022. / Béatrice Jannic



Économie circulaire, recyclage, consommation de proximité, usage de matériaux écologiques... Ces démarches cherchent à associer qualité des services, préservation des ressources et faible impact environnemental. La conservation de la biodiversité est alors à la fois une cause et une conséquence de ces modes de production relocalisés.

RELOCALISER LES MODES DE PRODUCTION

Grâce à la technique du broyage, Saintes récolte les graines de ses propres prairies pour végétaliser la ville. / CREN PC

Avec le brossage, Saintes préserve la génétique de ses prairies

Pour limiter la pollution génétique des espaces naturels par l'apport d'essences non-indigènes dans les espaces verts voisins, la ville a choisi de récupérer les graines issues de ses propres prairies, dont la diversité floristique est riche. Pour cela, elle a établi un partenariat avec le Conservatoire des espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine pour mettre en place un processus de récupération des graines par brossage. Avant la fauche, un tracteur vient ainsi broser la

prairie pendant un à deux jours, récoltant les graines sans couper l'herbe et en protégeant les insectes. Les graines sont ensuite séchées et triées avant d'être utilisées pour renaturer la ville.



<https://capitale-biodiversite.fr/experiences/preservation-genetique-des-prairies-locales-recolte-de-graines-par-brossage>



La technique du brossage permet de ne pas couper l'herbe. / E. Malaret

Un quartier comestible à Hellemmes



Les mini-jardins au pied des immeubles sont entretenus par les habitants. / ville d'Hellemmes

Dans l'un de ses quartiers, la ville d'Hellemmes (commune associée à Lille) a décidé de remplacer des espaces occupés par des plantes d'ornements ou totalement minéraux par des espaces comestibles, avec arbres fruitiers, arbustes à petits fruits et vivaces comestibles. Cette plantation d'îlots de jardin-forêt s'accompagne de la mise en place de mini-jardins en bac ou sur de petits espaces au pied des immeubles, entretenus par les habitants. La ville a mis en

place une gestion différenciée des espaces verts du quartier pour favoriser la biodiversité. Une plus grande implication des habitants dans l'entretien de ces espaces est attendue dès lors que les arbres produiront des fruits, créant plus de lien social.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/lepin-quartier-comestible>

L'ouverture des prairies favorise l'agriculture dans la vallée de la Bruche

La fin de l'industrie textile dans la vallée de la Bruche, dans les années 1960, signe aussi l'abandon de l'activité agricole des ouvriers-paysans et la fermeture des paysages. Les résineux remplacent les prairies ouvertes. La communauté de commune de la vallée de la Bruche s'est engagée dans la reconquête du paysage dès les années 1980. Des prairies sont réouvertes et l'activité agricole redémarre, avec un nombre d'agriculteurs multiplié par deux en 20 ans. Par ailleurs, le sylvopastoralisme

permet de valoriser les arbres. Ces actions ont un réel impact sur la biodiversité, comme en témoigne la présence d'insectes et d'oiseaux bio-indicateurs sur le territoire.



<https://capitale-biodiversite.fr/experiences/plan-paysager-intercommunal-de-la-vallee-de-la-bruche>



Les agriculteurs se sont réinstallés dans la vallée pour profiter de ses prairies. / Nadia Aubry



Les acteurs des territoires, au-delà des seules collectivités ou acteurs publics, sont concernés par le développement de pratiques basées sur la préservation des écosystèmes et des services rendus par la nature. De nombreuses initiatives témoignent de la mobilisation des exploitations agricoles ou halieutiques, des entreprises et d'autres porteurs de projets privés.

IMPLIQUER LES ACTEURS PRIVÉS AUX DIFFÉRENTES ÉCHELLES

La Métropole Rouen Normandie a signé des conventions avec huit partenaires pour l'entretien de ses prairies calcaires en éco-pâturage.
/ Guillaume Salagnac

À Rennes, la charte de l'arbre engage les acteurs privés

La capitale bretonne a adopté en 2021 une charte de l'arbre, dans laquelle elle s'engage à préserver et augmenter son patrimoine arboré au travers de 33 engagements. Le document a surtout vocation à engager le dialogue entre les acteurs publics et privés autour des enjeux liés à l'arbre. Ainsi, chaque signataire (aménageur, promoteur, association, université, citoyen...) définit ses propres objectifs en concertation avec la ville et s'engage à réaliser les actions prévues. De son côté, la

municipalité s'est, par exemple, engagée à planter 30 000 arbres d'ici 2026 ou à sensibiliser les citoyens à la présence de l'arbre en ville.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/la-charte-de-larbre-1>



Les citoyens ont participé à la plantation d'un verger dans le quartier Beauregard. / Franck Hamon

Dans la vallée de la Bruche, les belles prairies font de bons produits



Élevage et maraîchage permettent de dynamiser une économie qui contribue à maintenir des espaces ouverts diversifiés. / Nadia Aubry

La communauté de communes de la vallée de la Bruche a engagé un programme de réouverture des vallées en lien avec 23 associations foncières pastorales, principal outil d'intervention paysagère de la collectivité. Cette reconquête paysagère par la prairie a permis l'installation d'exploitants agricoles sur le territoire qui mettent en avant la vente en circuits courts. Le Syndicat des arboriculteurs et récoltants familiaux de fruits valorise ainsi la production locale en mettant à disposition de ses adhérents pressoir, alambic et chaîne de mise

en bouteille. Par ailleurs, la collectivité a facilité la mise en œuvre de compensation environnementale par la scierie SIAT, l'industriel aidant la communauté de communes à acquérir des prairies humides.



<https://capitale-biodiversite.fr/experiences/vision-paysagee-vision-partagee>

La Métropole Rouen Normandie travaille avec les agriculteurs à la gestion des haies

La Métropole Rouen Normandie est engagée dans la préservation et le renforcement des haies typiques du paysage bocager. En plus de poursuivre son action de plantation de haies avec des végétaux locaux, elle souhaite accompagner les agriculteurs qui veulent intégrer les haies dans leur système agricole. En partenariat avec la chambre d'agriculture de Seine-Maritime notamment, la métropole participe financièrement à la mise en place de plans de gestion durable des haies, et incite à valoriser le bois bocager dans

des chaufferies bois du territoire. Le maintien et l'augmentation du linéaire de haie permet ainsi de lutter contre la perte de biodiversité, l'érosion des sols et les ruissellements.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/preserver-et-renforcer-le-reseau-de-haies-bocageres>



De nouvelles haies sont plantées avec des végétaux locaux. / Guillaume Salagnac



Des chantiers collectifs
aux projets de co-conception
d'espaces publics, les initiatives
participatives fleurissent dans les
communes et les intercommunalités.
Pour fédérer les énergies, assurer leur
pérennité ou faciliter leur mise en
œuvre et le respect de la biodiversité,
les collectivités ont un rôle clé à jouer
avec les acteurs du territoire.
Participer se conjugue
au pluriel !

FAVORISER ET SOUTENIR L'IMPLICATION CITOYENNE

Le Muséum d'histoire naturelle d'Avignon fait appel à des bénévoles pour la préparation de l'herbier colossal légué à la ville afin de permettre son conditionnement, son inventaire, puis sa numérisation. / Gilles Lecuir

À Laroque-des-Albères, les chauves-souris nichent chez l'habitant

Depuis 2012, il n'y a quasiment plus d'éclairage en cœur de nuit à Laroque-des-Albères. Pour faire baisser encore un peu plus la pollution lumineuse, de nouveaux luminaires à LED sont posés. La ville a su créer et préserver une trame noire bénéfique pour la faune et la flore nocturne. En parallèle, elle a installé 26 gîtes à chauve-souris dans le domaine public et a incité les habitants à en faire de même dans leur jardin. La qualité de mangeuse de moustiques de la pipistrelle

et le faible coût de l'installation a joué en la faveur de cette initiative : 90 gîtes ont été installés par la population. Les observations menées par la ville sur ses propres gîtes ont montré un fort taux d'occupation.



<https://capitale-biodiversite.fr/experiences/trame-noire-integrant-la-biodiversite-chauves-souris>



90 gîtes à chauve-souris ont été installés par les habitants et 26 par la commune.

/ Gilles Lecuir

Le permis de végétaliser à Saint-Chamas



Les habitants de la rue Victor Ferrier se sont emparés du permis de végétaliser. / ville de Saint-Chamas

Saint-Chamas a mis en place un permis de végétaliser, strictement réglementé, pour inciter les habitants à verdir les espaces délaissés ou les trottoirs. Une fois leur projet validé par une commission de végétalisation, les jardiniers citoyens peuvent occuper la zone délimitée pendant neuf ans. Les habitants d'une rue de la ville se sont emparés du dispositif pour imaginer un projet à l'échelle de leur rue, aidé par une partie du budget participatif pour la construction de jardinières en

matériaux de récupération. La ville a fourni la terre et un partenariat avec une fleuriste permet l'achat de plantes à moindre coût.



<https://capitale-biodiversite.fr/experiences/le-permis-de-vegetaliser-un-dispositif-participatif-generateur-de-verdure>

À Saintes, la transition écologique est participative

À Saintes, la résilience face aux changements climatiques rime avec l'écocitoyenneté. En 2020, la ville a mis en place le permis de végétaliser, à destination des habitants, des associations et collectifs. Depuis, trente initiatives ont vu le jour, des jardins vivriers cultivés avec des semences bio à l'implantation de récupérateurs d'eau, en passant par la végétalisation de certaines rues ou la plantation d'arbres. La ville propose également des initiatives de renaturation de milieux. Le dispositif a ainsi fait ses preuves tant pour

le renforcement des continuités écologiques que sur le plan social, permettant une reconnexion des habitants avec la nature dans un paysage qui évolue.



<https://capitale-biodiversite.fr/experiences/le-permis-de-vegetaliser>



Des plantations citoyennes dans le jardin de l'abbaye aux Dames. / Association Belle Rive

À Angers, citoyens et associations recensent les arbres remarquables

Angers et Angers Loire Métropole avaient pour objectif d'inscrire les arbres remarquables angevins dans le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Pour cela, un programme participatif d'identification de ces arbres a été lancé. Les associations ont défini les critères de reconnaissance des arbres remarquables, puis les citoyens, au travers de dix conseils de quartier, ont été mis à contribution. Leur action a permis l'inscription au PLUi de 403 arbres remarquables rien que pour Angers (759 dans la métropole),

contre 88 précédemment (342 sur le territoire métropolitain). Cette connaissance approfondie mène à une meilleure protection de ces arbres.



<https://capitale-biodiversite.fr/experiences/inventaire-participatif-des-arbres-remarquables>



Un platane remarquable sur l'île Saint-Aubin. / Cyril Roussel

À Avignon, les citoyens portent des projets en faveur de la nature en ville



La micro-ferme Tipi a pu voir le jour grâce au budget participatif. / Gilles Lecuir

La ville d'Avignon a mis en place depuis 2017 un budget participatif, « la Ruche à projets », incitant les habitants à porter et à défendre eux-mêmes devant leurs concitoyens des projets pour la ville. Ceux en lien avec la nature en ville représentent près de 50% des idées déposées. Parmi eux, plusieurs ont été sélectionnés et dotés de budgets conséquents. Ainsi, une micro-ferme urbaine a pu voir le jour, grâce à un investissement

de 150 000 € par le budget participatif. Plusieurs projets de végétalisation de rues et de places ont également reçu des dotations.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/budget-participatif-la-ruche-projets-1>

Habitants et commerçants végétalisent les trottoirs de Niort

Depuis 2015, la ville de Niort offre aux habitants qui le souhaitent des graines de plantes vivaces, essentiellement locales et bio, pour végétaliser les trottoirs. En échange, les citoyens s'engagent à désherber uniquement à la main, à n'apporter aucun engrais ni arrosage et à faire des plantations qui ne gênent pas la circulation et la vision des automobilistes. Près de 600 jardins de trottoirs ont déjà été créés. En 2021, le dispositif s'est étendu aux commerçants, dans l'optique de végétaliser l'hypercentre de la

ville. L'opération permet à la fois de sensibiliser les habitants aux rôles de la nature en ville et de créer des habitats pour la petite faune.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/demarche-jardins-de-trottoirs-approche-participative-et-citoyenne>



Près de 600 jardins de trottoirs ont été créés dans les rues de Niort. / Mathilde Elie

À Lomme, les usagers imaginent l'avenir de leur parc

La commune de Lomme a impliqué l'ensemble des usagers de son Parc naturel urbain dans son projet de rénovation. Après trois réunions qui ont permis de définir un projet précis, un collectif s'est monté pour le mettre en œuvre. Des chantiers nature sont organisés sur l'entretien des mares temporaires la structuration des lisières de boisement ou la création d'un labyrinthe végétalisé. Les citoyens s'assurent aussi du suivi de leurs actions. Ils ont pu constater, par exemple, le retour

d'un couple de rousserolles effarvattes dans la roselière. Les membres du collectif ont bénéficié d'une formation à des techniques de gestion écologique des espaces naturels.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/homme-gestion-ecologique-concertee-et-collective-du-parc-urbain>



Un labyrinthe végétalisé a été créé lors de la rénovation du Parc naturel urbain. / DR

Une concertation originale autour d'un projet de parc à Paris



Les habitants ont pu participer à la transformation d'une friche ferroviaire en parc urbain. / Sergio Grazia

Les futurs usagers du parc urbain Chapelle Charbon, dans le 18^e arrondissement de Paris, ont été mis à contribution tout au long de la réflexion sur l'aménagement paysager de la friche ferroviaire où devait s'implanter une partie du parc. Habitants, associations et artistes ont participé à des ateliers, des visites, des rencontres en 2016, pour s'approprier ce qui allait devenir un parc de 6,5 ha. Un « avant-parc » de 3 000 m², permettant de visualiser le potentiel du site grâce à des blocs thématiques, a été installé sur

la friche ferroviaire. En parallèle, la ville a récolté plantes et graines typiques du lieu pour ensuite recréer des prairies, massifs arbustifs et boisements avec des végétaux locaux.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/parc-chapelle-charbon-18e-une-profonde-mutation-paysagere-ou-la-concertation-favorise-la>

Des planteurs citoyens dans la communauté d'agglomération Maubeuge – Val de Sambre

L'association Les Planteurs volontaires, en partenariat avec la communauté d'agglomération Maubeuge – Val de Sambre, organise des chantiers participatifs de reboisement pour la préservation de ses paysages bocagers. Chaque année, les communes qui le veulent peuvent proposer un projet de plantation. La sélection s'effectue autour de plusieurs critères, dont la plus-value écologique et paysagère de la haie. Trois à quatre chantiers participatifs sont réalisés tous les ans depuis 2018, avec une forte participation

des enfants. 3 674 arbres et arbustes d'essences locales ont été plantés, permettant de créer ou recréer des corridors écologiques attractifs pour de nombreuses espèces.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/plantation-citoyenne-darbres-et-darbustes-locaux-0>



Une plantation de haie dans la commune de Marpent. / CAMVS



Pour permettre à chacun de se sentir concerné et d'agir à son niveau, il est nécessaire de faciliter la compréhension des enjeux autour du paysage et de la biodiversité et de rendre accessible les informations sur l'état des milieux et des espèces. Les supports pédagogiques ou les parcours d'apprentissage s'adaptent alors au public visé (professionnels, scolaires, grand public) et aux moyens disponibles.

ÉDUCUER ET FORMER

À La Roche-sur-Yon, les jardiniers participent à des ateliers pour observer, identifier et sélectionner des plantes sauvages. / ville de La Roche-sur-Yon

Saint-Chamas mise sur des aménagements pédagogiques

Pour protéger ses zones naturelles sensibles d'une trop forte fréquentation humaine, la ville de Saint-Chamas régule l'accès à certains sites, en complément de mesures ponctuelles de restrictions d'accès par arrêté municipal. Pour mieux concilier la présence humaine et la protection de la biodiversité en Petite Camargue, des sentiers balisés ont été mis en place en dehors des zones de sansouïre, ainsi qu'un belvédère ponctué de panneaux de sensibilisation. Dans le parc des Creusets,

d'autres sentiers permettent d'observer des abris pour des espèces protégées, un verger et une oliveraie, sans piétiner en dehors des zones balisées.



<https://capitale-biodiversite.fr/experiences/une-regulation-des-deplacements-humains-pour-une-restauration-de-la-biodiversite>



Pour protéger ses espaces naturels, la ville régule l'accès à certains sites. / Jérôme Champres

À Albi, les promeneurs dessinent le paysage



Du matériel de dessin est disponible sur demande pour suivre le sentier d'interprétation. / ville d'Albi

La ville d'Albi a créé un sentier d'interprétation original pour découvrir ses paysages. Autour de huit panneaux imaginés en collaboration avec un enseignant du campus agricole, une artiste peintre, une association et une entreprise d'éducation à l'environnement, les visiteurs peuvent dessiner ce qu'ils voient. Ils apprennent le croquis naturaliste en regardant une pelouse sèche, ils jouent sur les textures en reproduisant la haie champêtre ou font jouer leur imagination devant les paysages de friche. Chaque panneau est

accompagné d'explication sur les milieux observés. Une bonne façon de redécouvrir l'histoire locale et de mieux comprendre les paysages du quotidien.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/creation-dun-sentier-dinterpretation-et-de-decouverte-des-paysages-et-de-la-biodiversite>

À La Roche-sur-Yon, les jardiniers se forment à la reconnaissance de la flore locale

Dans le cadre de l'évolution de leurs pratiques, les agents des espaces verts de La Roche-sur-Yon ont participé à quatre demi-journées de formation autour de la flore locale. Avec l'arrêt de l'usage des pesticides, le métier de jardinier a changé et les agents intègrent désormais la flore locale et spontanée dans le fleurissement de leur ville. Grâce à des ateliers thématiques dispensés par un botaniste, ils ont appris à identifier les plantes sauvages, à récolter les plants en milieu

naturel ou à créer un massif à partir de plantes spontanées. Les jardiniers formés sont de plus en plus nombreux et constituent un réseau pour la mise en place de pratiques innovantes sur la gestion de la flore locale.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/reconnaissance-et-gestion-de-la-flore-locale-pour-le-fleurissement-de-l'espace-urbain-et>



Les agents des espaces verts ont participé à un atelier de création de plantes locales. / ville de La Roche-sur-Yon

Le bruit de la nature de Vitry-sur-Seine s'écoute en podcast

En collaboration avec l'association Artscience21, la ville de Vitry-sur-Seine a produit une série de podcasts sur ses espaces naturels les moins fréquentés et ses projets récents en faveur de la biodiversité. Ainsi, on peut entendre un focus sur les arbres remarquables, deux balades sonores le long d'un cours d'eau ou une découverte de l'agriculture urbaine. Le podcast, intitulé « Les mains vertes racontent » est disponible sur le site internet de la ville et directement sur les sites concernés grâce à des panneaux avec QR Code. Outre l'aspect pédagogique, la série sensibilise les

habitants aux paysages sonores de leur commune : faire attention aux bruits de la nature, souvent écrasés par ceux de la ville.

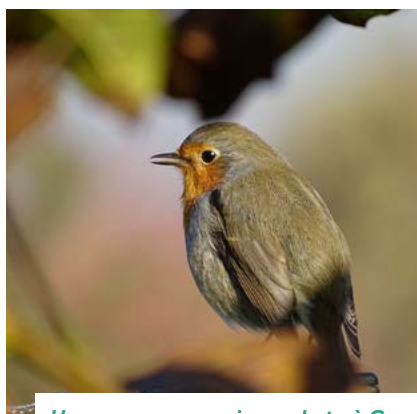


<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/les-mains-vertes-racontent-reinvente-lanimation>



L'enregistrement des podcasts s'est fait dans des endroits peu fréquentés. / Jean-Louis Pradoux, Ville de Vitry-sur-Seine

Un blog pour découvrir la biodiversité de Cergy-Pontoise



Un rouge-gorge pris en photo à Cergy-Pontoise. / Emilie Périé, CACP

Depuis 2013, la communauté d'agglomération a lancé un blog qui recense la faune et la flore du territoire en donnant des explications. Plus de 1 800 articles y ont été postés. On y apprend où trouver la Tanaïse ou comment différencier la Foulque et la Poule d'eau. L'objectif est aussi de faire le point sur les aménagements de l'agglomération au profit de la biodiversité. Le site permet d'accéder à l'Atlas de la biodiversité communale auquel les habitants sont invités à participer. Une bonne communication,

notamment via des réseaux sociaux actifs, amène à un nombre croissant d'abonnés sur le blog, preuve de l'intérêt grandissant des citoyens pour la connaissance de la nature urbaine.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/nature-en-ville-cergy-pontoise-faire-decouvrir-le-patrimoine-vivant-du-territoire>

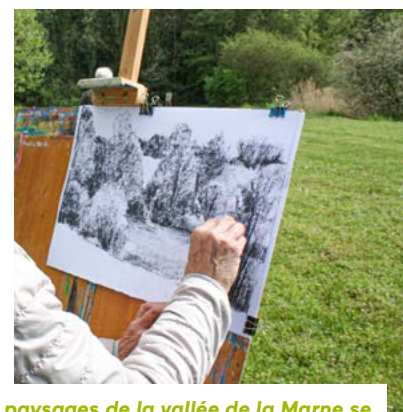
Une Maison de l'environnement vagabonde dans la vallée de la Marne

Sans ancrage physique dans un bâtiment, la Maison de l'environnement vagabonde de la communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne propose chaque année une centaine d'activités en extérieur pour partir à la découverte de la biodiversité environnante. Le territoire est riche de paysages propices à la balade : étangs, bois et parcs, mais aussi Réserve naturelle régionale des îles de Chelles. En parallèle, l'office de tourisme a développé divers dispositifs destinés à la sensibilisation à l'environnement,

dont des itinéraires cyclables et de randonnées, ou une grande marche annuelle reliant les communes au bord de la Marne.



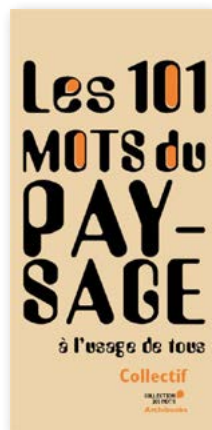
<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/sensibilisation-du-grand-public-environnement-et-la-biodiversite>



Les riches paysages de la vallée de la Marne se déclinent en dessin. / Nathalie Jamin

À LIRE POUR ALLER PLUS LOIN

Le thème « Paysage et biodiversité » est un vaste sujet qui a fait l'objet de nombreuses publications scientifiques et techniques au fil des ans. Nous proposons ici une sélection d'ouvrages qui permettent de mieux cerner les enjeux ou les pratiques innovantes en la matière.



Les 101 mots du paysage à l'usage de tous, Collectif. Archibooks et Sautereau Editeur, octobre 2017, 136 p.

Le collectif d'auteurs-paysagistes propose de définir le paysage, qu'il soit culturel, pictural, architectural, urbain, hybride, végétal... en 101 termes.



Paysage et biodiversité
Abarnou, Antoine ; Solacroup, Adrien ; Genet, Marie ; G2C Territoires ; Altereo. DRIEE Ile-de-France, 2018, 77 p.

—
Guide de sensibilisation pour les élus, techniciens, maîtres d'ouvrage, et maîtres d'œuvre, à la protection de la biodiversité et à la valorisation du paysage dans les projets d'aménagement.



« Les zones humides, éléments de patrimoine urbain »
Sutulov, M. Lara ; Macqueron, Grégoire (Trad.) ; Zambrano, Luis ; Champagnon, Jocelyn (Trad.) ; Lhermitte, Yves ; Cornette, Jean-Christian ; Franquet, Marion ; Triplett, Patrick ; Bruel, Anne-Sylvie ; Blot, Virginie ; Mahaut, Danièle ; Pearce, Asa. *Zones humides Infos*, été 2019, n°97-98, p. 1-16.

—
Dans ce numéro, *Zones Humides Infos* invite à s'interroger sur le caractère culturel et patrimonial des milieux humides dans l'espace urbain. Avec un point de vue historique, et au travers d'exemples en France et sur les cinq continents, les différents témoignages montrent la contribution des zones humides au patrimoine urbain, et engagé à utiliser cette approche culturelle pour protéger ces milieux.



Les 101 mots de la biodiversité urbaine à l'usage de tous
Lemoine, Olivier ; Fahrner, Joanny ; Coskun, Tolga. Archibooks et Sautereau Editeur, octobre 2013, 48 p.

—
Les auteurs, écologues, proposent une définition pour chaque concept clé lié à la biodiversité en ville.



L'action paysagère : construire la controverse. Davodeau, Hervé. Éditions Quae, 2021, 166 p.

—
À partir de ses travaux de recherche, l'auteur propose dans cette synthèse le concept d'action paysagère. L'idée est de comprendre les pratiques des acteurs du paysage, (ce qu'ils font et comment ils le font), les difficultés rencontrées et comment les dépasser (ou non). Il montre que la question de l'action paysagère est sujet à controverse notamment en lien avec la transition écologique et énergétique.



Histoire contemporaine des paysages, parcs et jardins, Le Dantec, Jean-Pierre ; Le Dantec, Tangi. Éditions du Moniteur, novembre 2019, 324 p.

Cet ouvrage présente l'histoire des jardins et du paysage en France aux époques moderne et contemporaine. L'auteur s'appuie sur ses recherches et sur une iconographie constituée de photographies, de croquis et de gravures. Il retrace leur évolution, influencée par les courants artistiques majeurs (l'impressionnisme, l'art nouveau, l'Art déco...) jusqu'au glissement du jardinisme vers le paysagisme, ou encore la prise en compte des enjeux écologiques.



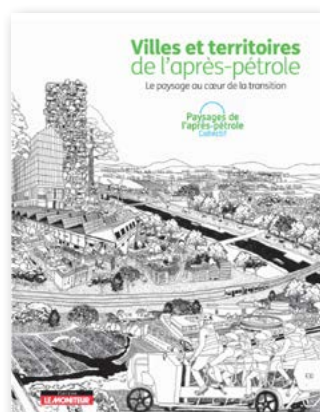
Réinventer la ville avec l'écologie : frottements interdisciplinaires Groupe sur l'urbanisme écologique. Éditions Apogée, avril 2022, 152 p.

L'ouvrage retranscrit les discussions du Groupe sur l'urbanisme écologique sur une transition économique, écologique et sociale pour une ville durable mettant en avant des solutions fondées sur la nature. Les stratégies présentées sont interdisciplinaires, entre les sciences humaines et sociales, les sciences de la vie, les sciences de l'ingénieur et les sciences architecturale, paysagère et urbaine.



Mettre en œuvre un plan paysage et biodiversité. Intégrer la nature en ville Divo Alain, Jault Franck. Territorial éditions, 2019, 114 p.

Cet ouvrage recense des outils, des méthodes, des fiches techniques, des cas concrets pour mettre en œuvre et animer un plan paysage et biodiversité en ville. Ils permettent aux acteurs locaux, publics et privés, de développer des écosystèmes urbains constituant des refuges pour la faune et la flore locales.



Villes et territoires de l'après-pétrole : le paysage au cœur de la transition Collectif PAP. Éditions du Moniteur, septembre 2020, 320 p.

Cet ouvrage issu d'une réflexion pluridisciplinaire met en avant le rôle de l'approche paysagère comme fil conducteur de la transition énergétique et du développement durable des territoires. Le Collectif PAP propose un livre richement illustré qui donne les clés pour anticiper et prendre part à la création des paysages de demain.



« L'écologie prend-elle le pas sur le paysage ? », Macret, Jacques ; Clergeau, Philippe ; Morin, Sylvie ; Bonthoux, Sébastien ; Mure, Véronique ; Lacombe, Jean-Baptiste ; Chatelain, Laurent ; Lesage, Martine ; Marchand, Anne ; Micand, Aurore ; Hedont, Marianne ; Guillemette, Laure. De ville en ville, avril 2017, n°63, p. 25-39

Dans ce dossier, les auteurs abordent les collaborations étroites entre paysagistes-concepteurs et écologues, la botanique dans le projet paysage, les liens entre écologie et aménagement paysager, les plantes à utiliser dans l'avenir, la place du fleurissement dans le dialogue paysagistes et écologues...



LE CONCOURS CAPITALE FRANÇAISE DE LA BIODIVERSITÉ

Depuis 2010, le concours Capitale française de la Biodiversité identifie et valorise les meilleures pratiques des communes et intercommunalités françaises en faveur de la nature.

La participation au concours Capitale française de la Biodiversité est ouverte à toutes les communes et intercommunalités françaises, quelle que soit leur taille, en métropole comme en outre-mer. Autour d'un thème différent chaque année, il leur est demandé de présenter

trois actions exemplaires qu'elles ont réalisées sur le territoire, directement ou avec leurs partenaires locaux. Les actions présentées sont évaluées en triple lecture par le comité scientifique et technique du concours, puis publiées dans le recueil d'actions annuel. Les meilleures candidatures font l'objet d'une visite de terrain, qui donne lieu à un rapport public. Et les meilleures collectivités au vu du thème de l'année peuvent se voir décerner un trophée, dont celui de Capitale française de la Biodiversité.

—
www.capitale-biodiversite.fr

Des actions exemplaires à découvrir

Au-delà d'un concours qui permet de désigner la Capitale française de la Biodiversité de l'année et les meilleures collectivités par catégorie (villages, petites villes, villes moyennes, grandes villes, intercommunalités rurales et urbaines), l'opération est avant tout un dispositif de sensibilisation et de formation, d'identification et de valorisation des bonnes pratiques, d'animation territoriale et d'échanges entre les acteurs locaux. Chaque année, les organisateurs du concours publient un recueil des meilleures

actions identifiées en lien avec le thème de l'année, comme celui-ci sur « Eau & Biodiversité », mais vous pouvez retrouver de nombreuses autres recueils et fiches-actions issus des autres éditions du concours, ainsi que les rapports de visite de terrain réalisés chez les finalistes du concours.

—
www.capitale-biodiversite.fr/liste-experiences

Des ateliers et visites inspirantes

Visites de terrain, ateliers techniques, conférences, webinaires, sont aussi autant d'occasions de montrer partout en France les innovations, progrès, actions exemplaires des collectivités françaises avec leurs partenaires publics et privés. Les organisateurs du

concours Capitale française de la Biodiversité s'attachent aussi à diffuser et valoriser à l'international l'expertise des collectivités françaises en matière de biodiversité.

—
www.capitale-biodiversite.fr/ateliers

Des outils complémentaires

Trame verte et bleue, génie écologique, espèces exotiques envahissantes, zones humides, Natura 2000 ou encore outre-mer... Les centres de ressources de l'Office français de la biodiversité sont les outils complémentaires indispensables pour aller plus loin, concevoir concrètement son projet, développer les

compétences et d'accompagner techniquement l'ensemble des acteurs pour une mise en œuvre efficace et massive des politiques publiques favorables à la biodiversité.

—
<https://professionnels.ofb.fr/fr/centres-de-ressources>

AGIR ET S'ENGAGER POUR LA BIODIVERSITÉ

Plusieurs autres dispositifs nationaux accompagnent les collectivités dans leur engagement pour la biodiversité, pour connaître leurs spécificités locales, concevoir un projet adapté et le mettre en œuvre.

Les Atlas de la biodiversité communale : connaître pour mieux protéger

La démarche d'atlas de la biodiversité communale ou intercommunale constitue un outil d'aide à la décision pour la préservation du patrimoine naturel. Par l'acquisition de connaissances naturalistes précises, et souvent participatives, il permet d'obtenir un inventaire cartographié des habitats, de la faune et de la flore d'un territoire. L'implication de tous pour la collecte des données et la

construction des recommandations facilite l'appropriation des enjeux locaux, la préservation de la biodiversité sur le terrain et son intégration dans les documents de planification du territoire. Le dispositif est porté par l'Office français de la biodiversité.

—
<https://abc.naturefrance.fr>

Territoires engagés pour la nature : un plan d'action pour la biodiversité

La reconnaissance « Territoires engagés pour la nature », salue et accompagne les collectivités dans la conception et la mise en œuvre d'un plan d'action en faveur de la biodiversité sur trois ans. Pour élaborer ce projet de territoire, elles peuvent s'appuyer sur l'ensemble des acteurs de l'environnement, et en particulier les agences régionales de la biodiversité. Une fois la reconnaissance obtenue, les collectivités bénéficient

d'un accompagnement personnalisé pour la mise en œuvre de leur projet, et des accès facilités à des financements. La démarche est animée nationalement par l'Office français de la biodiversité, déclinée dans chaque région.

—
<https://engagespurlanature.biodiversitetousvivants.fr/territoires>

La démarche Ecoquartier : concevoir la ville durable

Construite autour de 4 dimensions et 20 engagements, la démarche Ecoquartier guide et valorise les opérations d'aménagement durable exemplaires. Le référentiel liste les bonnes questions à se poser pour les aménageurs, et le label est attribué étape par étape tout au long du projet d'aménagement. La préservation de la biodiversité et la place de l'eau dans la ville font partie des exigences

du label, à prendre en compte dès l'amont, et à évaluer régulièrement pendant toute la durée de vie du quartier. Un guide d'évaluation de la biodiversité a d'ailleurs été spécifiquement conçu pour ce suivi écologique des écoquartiers.

—
www.ecoquartiers.logement.gouv.fr

Le label EcoJardin : référence pour la gestion écologique

La démarche EcoJardin s'appuie sur les principes de l'écologie scientifique pour adapter les pratiques de gestion à la biodiversité. Guide technique, le référentiel accompagne les gestionnaires et décrit avec précision les recommandations pour la mise en œuvre de la gestion

écologique. Le label EcoJardin valorise la qualité du travail des jardiniers dans une démarche d'amélioration continue.

—
www.label-ecojardin.fr

Quels financements pour avancer ?

Si certains projets favorables à la biodiversité peuvent se mettre en place à budget constant, d'autres nécessitent un accompagnement financier ou en termes d'ingénierie. Localement, les Régions, les Agences de l'eau et les Agences régionales de la biodiversité sont des acteurs majeurs de ces accompagnements.

L'État a également mis en place une plateforme pour centraliser l'ensemble des dispositifs d'aide (appels à projet, aide financière, aide en ingénierie) à l'échelle européenne, nationale ou locale.

—
<https://aides-territoires.beta.gouv.fr>



CONCOURS - CAPITALE FRANÇAISE
DE LA BIODIVERSITÉ

À la lumière de dix grands enjeux pour la biodiversité dans les territoires, ce document dresse un panorama de la diversité des actions exemplaires menées par des collectivités françaises autour du thème Paysage & Biodiversité. Pour cela, il puise dans le vivier d'expériences acquis dans le cadre de l'édition 2022 du concours Capitale française de la Biodiversité : restauration ou création de corridors écologiques entre ville et campagne ; plantation de haies ou d'arbres d'essences indigènes pour favoriser l'installation de la faune ; végétalisation des sols ; solutions fondées sur la nature pour un aménagement urbain qui permet de lutter contre les conséquences du réchauffement climatique... Milieu rural ou urbain, insulaire ou continental, métropole ou village, un point commun : la volonté d'agir pour la biodiversité.